

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2023

9 février 2024, La Galère, Auvernier

Ordre du jour :

1. Salutations
2. Ouverture de l'assemblée – Chant
3. Appel nominatif
4. PV AG 2022, correspondance, communications
5. Analyse de la participation 2023
6. Rapport du caissier
7. Rapport des vérificateurs de compte
8. Budget 2024 – fixation des cotisations
9. Rapport du directeur
10. Rapport du président
11. Adoption des rapports
12. Admissions, démissions
13. Nominations statutaires :
 - du comité
 - des vérificateurs de compte
 - des délégués
14. Activités 2024
15. Divers, tour de table
16. Clôture de l'assemblée

Procès verbal:

1. Salutations

L'assemblée débute à 19h25. Le président salue les membres et les remercie de leur présence. La convocation à l'assemblée générale de ce jour a été faite par courrier électronique, courant janvier 2024. Walter Zwahlen fonctionnera comme scrutateur lors de notre assemblée générale. Comme en 2018, René Niederer qui fête son anniversaire, offre l'apéritif. Le président remercie nos membres d'honneur, Michel Schwab et Jean-Bernard Griessen pour leurs présence.

Comme il n'y a pas eu de demande de modification de l'ordre du jour, le point suivant est directement abordé.

2. Ouverture de l'assemblée – Chant

L'assemblée débute par le chant: *Lentamente*.

3. Appel nominatif

Actuellement, Acapel'HOM compte 17 membres et un directeur. Sont excusés: Remo Steffen en voyage en Inde, Eric Houriet au boulot, Jean-Pierre Moser malade et Roger Perrin convalescent.

Une liste des membres circule, pour d'éventuelles modifications.

4. PV AG 2022, correspondance, communications

Le procès-verbal de l'assemblée générale 2022 est accepté par applaudissements.

Correspondance :

L'assemblée annuelle des délégués SCCN aura lieu le 10 mars 2024 à Dombresson.

Membres jubilaires :

Pour 50 ans de chant: Pierre-Yves Romanet (vétérans cantonal d'honneur).

Pour 35 ans de chant: Pierre-André Leuba (vétérans fédéral).

Pour 35 ans de chant: Marc Tabacchi (vétérans fédéral).

Ces membres méritants reçoivent une bouteille de nectar local.

5. Analyse de la participation 2022

L'analyse des présences est donnée par notre vice président qui précise d'entrée que 2023 ne fut pas une bonne cuvée.

Durant cette année, deux membres ont démissionné: Jean-Bernard Griessen et Peter Gasser. Notre effectif est donc de 17 chanteurs et un directeur.

L'indicateur de présence à nos 30 prestations (21 répétitions, 1 AG, 2 repas et 6 concerts ou aubades) est de 80%, le plus bas de notre histoire.

Le taux de présence individuel le plus bas se situe à 73% (8 absences). Aucun membres n'a atteint un taux de présence de 100 %, même pas notre directeur. Il faut également relever que 5 membres n'ont comptabilisé que deux absences: Fabiano Induni, René Niederer, Christian Bonjour, Michel Vuillemin et Pierre-Yves Romanet.

6. Rapport du caissier

L'année comptable débute le 01.02.2023 pour se terminer le 31.01.2024. La fortune de la société au 01.02.2023 était de CHF 10'526.18, au 31.01.24 elle est de CHF 10'965.32, soit un bénéfice de CHF 439.14. La situation reste saine, mais nous devons rester vigilant sur nos dépenses.

7. Rapport des vérificateurs

En date du 6 février 2024, conformément au mandat confié par l'assemblée générale, les vérificateurs de compte Olivier Guye et Fabiano Induni ont examiné les comptes présentés par le caissier Marc Tabacchi pour l'exercice comptable allant du 1^{er} février 2023 au 31 janvier 2024. Après contrôle des pièces et du bilan, la parfaite concordance entre toutes les écritures passées a été constatée. En conclusion, il est proposé à l'assemblée générale d'adopter les comptes et le bilan tels que présentés et de donner décharge au caissier en le remerciant pour son excellent travail.

8. Budget 2024 – fixation des cotisations

Le caissier présente le budget 2024, les principaux postes restant les mêmes. Frédéric Salgat remarque un écart significatif entre le budget et les comptes 2023. Il pose alors la question de l'adaptation du budget à la situation actuelle. S'en suit une discussion nourrie qui débouche sur la décision de réviser le budget. Le caissier soumet un budget révisé dans les divers. La promptitude de notre grand argentier permet de soumettre un

nouveau budget, légèrement déficitaire de CHF 900.-, qui est accepté à l'unanimité. Le montant des cotisations est maintenu à CHF 200.00 pour cette année. Le président remercie le caissier pour le budget.

9. Rapport du directeur

"Les années se suivent mais ne se ressemblent pas toujours et c'est bien ainsi." C'est par ces mots que notre directeur entame son discours.

Le festival de Heiden fut un réel succès même si le public était un brin clairsemé. De plus, notre passage au kiosque à musique a enchanté nos auditeurs et Jean-Marc Richard.

Pour nos concerts de fin d'années, il était évidemment plus délicat de présenter à notre public local, fin connaisseur, des pièces déjà maintes fois entendues. Raison pour laquelle notre directeur s'est lancé dans des pièces plus difficile ("à tord?"). Ces concerts, loin d'être catastrophiques, ont un peu été donnés à l'arrache par manque de préparation liée à la difficulté des œuvres, dont certaines étaient un peu au dessus de nos moyens. La qualité de ces prestations a donné lieu à de vives discussions entre les membres du chœur. Suite à une discussion avec le comité, notre directeur comprends qu'il doit progresser moins rapidement dans l'apprentissage des pièces (malgré les progrès réalisés dans le déchiffrage) et admet qu'il est acceptable de reprendre quelques pièces plus anciennes.

Le directeur rappelle néanmoins que lors de la création d'Acapel'Hom, la volonté était de présenter des pièces hors des sentiers battus, plus subtiles et plus complexes. Il pense que nous avons réussi cette gageur et que nous ne devrions pas trop nous éloigner de cette ligne qui a fait notre succès.

Pour conclure, les mots d'ordre de notre directeur pour la prochaine saison sont: "Osez, soyez courageux (d'attaquer des pièces difficile) et ayez du plaisir"

10. Rapport du président

La saison 13 est bouclée... voici un bref bilan des activités:

- le samedi 13 mai, nous nous produisons, sur invitation du Choeur d'hommes « L'Echo du Lac » d'Auvernier, en la salle polyvalente et en deuxième partie de leur Concert annuel.
- les 27 et 28 mai, nous nous sommes rendus à Heiden au Festival International de musiques folkloriques avec en sus une participation au Kiosque à musique décentralisé de la RTS1.
- le 27 août, nous donnions une petite aubade lors de la Kermesses catholique du Landeron.
- les 10, 11 et 12 novembre, nous donnions nos concerts annuels à Peseux, La Chaux-de-Fonds et Le Landeron.
- en septembre, notre sympathique et traditionnel torrée, avec un effectif réduit mais de qualité, nous a réuni au Communal de la Sagne.

Côté finance: comme déjà mentionné, elles sont saines mais quelques rentrées supplémentaires ne seraient pas du luxe. Un nouveau concept est à l'étude pour optimiser notre communication dans les médias.

Côté membre: L'effectif est passé de 18 à 17 membres, voir le point 12 de l'ordre du jour. Notre vieil objectif de 24 membres n'est toujours pas atteint, restons donc attentifs et continuons à recruter.

Côté administratif: Votre comité s'est réuni quelques fois pour régler les affaires courantes et aussi pour trouver un terrain d'entente avec notre Chef, afin de privilégier la qualité de ce que l'on donne en concert plutôt que la nouveauté et le nombre de pièces non-abouties. Les revendications collégiales du comité ont été entendues avec sourire, bonne humeur et mise en pratique immédiatement. Merci Maestro!

Côté tenue: Cette année, la traditionnelle remarque vestimentaire de notre président a porté sur la longueur des cravates dont l'extrémité a finalement atterri un milieu de ceinturon.

Côté musique: Notre président se livre à une analyse détaillée du taux de participation globale puis registre par registre. Il rappelle également l'importance de la présence aux différents prestations et souligne les effets bénéfiques du travail à domicile.

Le président termine en remerciant chaleureusement le chef (1 magnum), Christian Bonjour (1 magnum), Jean-Pierre Moser (1 magnum), le comité, les choristes et leurs compagnes pour les efforts consentis, l'ambiance et le plaisir que nous démontrons lors des répétitions et diverses prestations.

11. Adoption des rapports

Tous les rapports sont adoptés par acclamation et décharge est donnée au comité.

12. Admissions, démissions

Fin 2023, nous avons une nouvelle admission en la personne de Andrew McMulin. Malheureusement, nous devons également prendre note de la démission de Peter Gasser pour ennui de santé.

13. Nominations statutaires

Le comité suivant est élu par acclamation:

COMITE AcapellHom 2024		
PRESIDENT Denys Schallenberger		
VICE PRESIDENT Pierre-Yves Romanet		
SECRETAIRE Blaise Jeanneret	DIRECTEUR Bernard Guye	VERIFICATEURS DES COMPTES Fabiano Induni Pascal Dick
CAISSIER Marc Tabacchi	COMMISSION DE MUSIQUE NN	DELEGUES SCCN Michel Vuillemin Pierre-André Leuba
ARCHIVISTE Pierre-André Leuba		
ASSESEUR Michel Vuillemin		

Dernière mise à jour: 15-02-24

14. Activités 2023

Concerts :

- 1 juin: Festival du Bourdon, Dombresson.
- Concerts annuels: 16 et 17 novembre, 18 et 19 janvier, Chaux de Fonds, Peseux, La Neuveville, Le Landeron, avec éventuellement la Concorde de Sâles, Le Riondéné de Broc ou la Vie Est Belle d'Aoste (Introd).
- 7 décembre 2ème partie concert annuel d'Internote à Corcelles.

Activités hors chant :

- ?? Photo officiel en tenue, Doodle suivra.
- 8 septembre: Torrée neuchâteloise au Communal de la Sagne.

15. Divers

- René Niederer a trouvé le festival de Heiden très motivant. Il mentionne également que trois soirs de suite (répétition + concerts) représentent une charge vocale trop importante, surtout pour les solistes et les premiers ténors.

- Frédéric Salgat trouve que nous ne devrions pas chanter une pièce que nous ne maîtrisons pas encore. Un chant de réserve devrait être inclus dans la préparation si une substitution s'avère nécessaire au dernier moment.
- Walter Zwahlen remercie les membres, le comité et le directeur pour le plaisir et la bonne ambiance qui règne dans notre chœur.
- Les deux membres d'honneur, Michel Schwab et Jean-Bernard Griessen, remercient le chœur pour l'invitation à l'assemblée générale et nous assurent de leur présence lors de nos prochaines manifestations.

16. Clôture de l'assemblée 2022

L'assemblée générale est close à 21h05 et la soirée continue avec le jambon à l'os miel-moutarde partagé dans la bonne humeur et le chant.

Le secrétaire
Blaise Jeanneret
Le Landeron, 1-3-24